

1^{ère} BAC PRO MEI

OUTILLAGE ET FOURNITURES DE RENTREE SCOLAIRE

Dans le cadre des cours d'atelier, votre enfant doit obligatoirement se présenter dès la rentrée scolaire avec les équipements suivants :

- **Une tenue de travail industrielle** (veste + pantalon)
>> fournie par le lycée l'an dernier
- **Une paire de chaussures de sécurité** (semelles et embouts protégés)
>> fournie par le lycée l'an dernier
- **L'outillage suivant** *(complément de l'outillage acheté l'an dernier en 2nde)*
 - Un tournevis électrique plat 3.0 x 100 (isolé 1000V)
 - Un tournevis électrique plat 4.0 x 100 (isolé 1000V)
 - Un tournevis électrique plat 5.5 x 100 (isolé 1000V)
 - Un tournevis électrique cruciforme PZ0 (isolé 1000V)
 - Un tournevis électrique cruciforme PZ1 (isolé 1000V)
 - Un tournevis électrique cruciforme PZ2 (isolé 1000V)
 - Un multimètre de classe II - 600V
 - Une paire de gants isolés classe 00 (jusqu'à 500V) >> *(conserver l'emballage d'origine)*
 - Une paire de sous-gants électricien en coton
- **Les fournitures scolaires suivantes** *(identiques à celles de l'an dernier)*
 - Un classeur à levier dos 7 cm
 - Des feuilles mobiles simples A4 petits carreaux
 - Des pochettes transparentes A4
 - Des intercalaires
 - Les nécessaires de traçage (règle, équerre) et d'écriture (crayon, gomme)

En ce qui concerne l'outillage :

vous pouvez vous le procurer chez tout fournisseur de votre choix, y compris les magasins de bricolage.

Tout élève sans équipement et outillage après le 12 octobre ne sera pas admis en cours d'atelier